

Recul des Prêts à Taux Zéro (PTZ) en Bretagne en 2022, plus marqué qu'au niveau national

5 331 offres de prêts à taux zéro (PTZ) ont été émises en Bretagne en 2022 pour l'acquisition d'un logement neuf ou ancien avec travaux, contre 6 355 en 2021 soit un recul de 16,1%. Avec des conditions de recours à un PTZ identiques en 2022 à celles de 2021, ce sont environ 1 000 PTZ en moins par rapport à 2021. Ce dispositif dédié aux ménages modestes pâtit de la hausse des taux d'intérêt. Au niveau national, la baisse atteint - 14,6%. La Bretagne représente près de 9 % du nombre total de prêts émis en France métropolitaine.

Les montants distribués au niveau régional au cours de l'année 2022 représentent une enveloppe globale de 217 M€, pour un montant moyen de prêt égal à 40 670 € en 2022. Ce montant moyen de prêt est en légère hausse (+ 1,2 %) par rapport à 2021.

L'Ille-et-Vilaine en tête des départements pour le nombre de prêts émis

L'analyse fait apparaître l'importance de l'Ille-et-Vilaine, qui représente un peu plus de 42 % des prêts émis dans la région et près de 49 % des montants distribués. Ce département devance le Morbihan qui totalise 22 % des prêts émis et 19 % des montants distribués, suivi de près par le Finistère (21 % des prêts émis et 18 % des montants distribués). En évolution sur un an, le nombre de prêts émis a baissé dans tous les départements, de façon plus marquée dans les Côtes d'Armor (- 21 %), suivi par l'Ille-et-Vilaine (- 18 %), le Finistère (- 13 %) et le Morbihan (- 11 %).

Le PTZ, soutien au financement d'un logement neuf pour 80 % des prêts

4 259 logements neufs ont bénéficié d'un PTZ en Bretagne en 2022 contre 5 058 en 2021, soit une diminution de 15,8 %. Les logements neufs représentent 80 % du total des prêts émis en 2022. Cette part reste identique à celle de 2021.

1 045 opérations, soit 19,6 % du nombre total de prêts, concernent l'acquisition d'un logement ancien avec travaux (au moins égal à 25 % du coût total de l'opération). On en comptait 1 279 en 2021, soit une baisse de 18,3 %. Enfin, 27 opérations financées sont issues de la vente du parc social en 2022 (contre 18 en 2021).

Le PTZ, soutien au financement d'une maison individuelle pour 82 % des prêts

82 % de l'ensemble des PTZ accordés en Bretagne concernent l'acquisition d'une maison individuelle (contre près de 83 % en 2021).

Les petits ménages, bénéficiaires majoritaires de PTZ

En Bretagne, les petits ménages (1 ou 2 personnes) représentent 63 % des emprunteurs, part quasi-identique à celle de 2021 (64 %). Par département, le poids relatif des petits ménages varie de 58 % dans le Morbihan à 65 % dans les Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine.

5 331

PTZ émis en 2022

-16,1 %

par rapport à 2021

80 %

Part des PTZ accordés pour l'acquisition d'un logement neuf

82 %

Part des PTZ accordés pour l'acquisition d'une maison individuelle

Les Prêts à Taux Zéro en Bretagne – Bilan annuel 2022

	Année 2021	Année 2022	Evolution 2022/2021	Part départ. 2022 (% nbre de prêt)	Montant prêté 2022 (en M€)	Part départ. 2022 (% montant prêté)	Part des petits ménages en 2022
Côtes d'Armor	1 053	833	-21%	16%	31,4	14%	65%
Finistère	1 254	1 093	-13%	21%	39,2	18%	60%
Ille-et-Vilaine	2 749	2 255	-18%	42%	105,3	49%	65%
Morbihan	1 299	1 150	-11%	22%	41,2	19%	58%
BRETAGNE	6 355	5 331	-16,1%	100,0%	217,1	100,0%	63%

Source : SGFGAS ; Les prêts correspondants à un croisement de critères statistiques non significatifs ont été écartés de l'exploitation. Les données figurant sur le présent document sont établies à partir d'un ensemble de PTZ légèrement réduit.